

**Aide-mémoire de la sixième réunion du Groupe de travail II du CoC-EEI, établi par  
les Vice-Présidentes**

**Lundi 17 mars 2008, 9 h 30 – 17 h 30**

Lamya Al-Saqqaf et Natalie Feistritzer, Vice-Présidentes

1) **Conseil, Comité du Programme et Comité financier:** Les débats ont porté sur les résultats obtenus au cours des réunions précédentes du Groupe de travail. Les membres ont accueilli avec satisfaction les informations fournies par la Direction concernant les organes équivalents au Conseil et au Comité du Programme et Comité financier dans d'autres institutions des Nations Unies. Il a été noté que toutes les autres institutions comparables ont un organe directeur suprême semblable à Conférence de la FAO. Les participants ont en général reconnu que les informations fournies étaient utiles mais qu'il était difficile de déterminer si ces dispositions pouvaient être appliquées aux besoins particuliers de la FAO. Certains membres ont suggéré d'élargir légèrement la composition du Conseil pour assurer une représentation plus équilibrée des pays membres. En ce qui concerne le Comité du Programme et le Comité financier, les conclusions étaient les suivantes:

- a) Il pourrait être utile que le Comité du Programme et le Comité financier conjuguent davantage leurs efforts pour éviter les chevauchements dans leur ordre du jour, assurer une pleine synergie des débats et mieux examiner les questions de stratégie et de programme liées aux travaux de la FAO. Certains membres ont estimé que la meilleure façon de procéder serait de fusionner les deux comités et de créer des sous-comités pour l'examen de questions particulières, alors que d'autres pensaient qu'il fallait conserver des comités distincts, en prévoyant toutefois plus de réunions conjointes.
- b) Il faudrait assurer un bon équilibre entre les régions dans la composition du Comité du Programme et du Comité financier (ou du Comité conjoint).
- c) Des observateurs pourraient désormais être autorisés à assister aux réunions des comités, sans droit de parole.
- d) Il a été rappelé que le Comité financier avait un rôle statutaire à jouer en ce qui concerne le Programme alimentaire mondial et cette question devrait être prise en considération au moment de se prononcer sur toute proposition de changement.

2) Les Vice-Présidentes du Groupe de travail II, en consultation avec le Président du Comité de la Conférence, se sont engagées à préparer les différentes options possibles pour le Conseil, le Comité du Programme et le Comité financier et à les soumettre à l'attention du Groupe de travail.

3) **Définition des fonctions de la gouvernance et de la Direction**

4) La Direction a fait remarquer que la plupart des questions mentionnées dans la Recommandation 4.3 à propos des fonctions de la gouvernance et de la Direction sont reflétées dans les Textes fondamentaux. Les membres ont reconnu qu'il n'était pas nécessaire d'ajouter un chapeau aux Textes fondamentaux pour couvrir les fonctions de la gouvernance et de la Direction, mais que l'accord qui pourrait se dégager lors de

la session extraordinaire de la Conférence sur les fonctions de base décrites dans le rapport du CoC-EEI pourrait être reflété dans les Textes fondamentaux. Il a été noté que les Textes fondamentaux ne couvraient pas spécifiquement trois domaines suggérés par l'EEI:

- a) Mesure de la performance des organes directeurs;
- b) Performance du Directeur général: objectifs et évaluation;
- c) Contacts d'organe directeur à organe directeur avec d'autres organisations.

Le Groupe de travail examinera séparément s'il convient d'introduire de telles considérations.